024-200034833-20211123-2021_11_23_7-DE Reçu le 25/11/2021 Publié le 25/11/2021





Rapport d'activité Année 2020

SOMMAIRE

1. VIE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE	. 2
2. GESTION BUDGETAIRE	. 2
3. ANIMATION TECHNIQUE	. 3
4. REVISION DU SCoT	. 3
5. ENERGIE CLIMAT TRANSITION ECOLOGIQUE	. 4
6. PROJETS SUR LESQUELS LE SCoT EST CONSULTE OU ASSOCIE	. 7
7. COMMUNICATION / CONCERTATION AUTOUR DU SCoT	. 8
ANNEXE	
BILAN DES DELIBERATIONS ADOPTEES EN 2020	. 9

024-200034831-WEIPOLITIQUE ETADMINISTRATIVE DU SyCoTeB

Reçu le 25/11/2021

Publié le 25 pour faire suite aux élections municipale de mars et juin 2020 et à l'installation des conseils communautaires de ses

Le Bureau Syndical s'est réuni à 5 reprises en 2020 les 16 janvier, 17 février, 11 juin, 17 septembre, et 19 novembre. Il a pris 4 délibérations.

Ci membres, les instances du syndicat – comité syndical et bureau – ont été renouvelées le 3 septembre 2020.

Le Comité Syndical s'est réuni à 5 reprises en 2020 les 22 janvier, 25 février, 3 septembre, 30 septembre et 16 décembre. 34 délibérations ont été adoptées (Tableau des délibérations en annexe).

2. GESTION BUDGÉTAIRE

Budget primitif 2020

Il a été voté pour un montant de 339 235,13 € en section de fonctionnement et de 94 791,55 € en section d'investissement.

Les dépenses d'investissement ont été structurées autour de 2 grands postes :

- Le solde des dépenses d'études dans le cadre de la révision du SCoT comprenant les modifications avant approbation,
- Le remboursement de la participation de la Communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord (CCBDP) au financement des dépenses liées à la révision du SCoT.

En effet, par convention signée le 17 avril 2017 entre le SyCoTeB et la CCBDP, la CCBDP s'était engagée à allouer au SyCoTeB une dotation pour couvrir les frais de fonctionnement et d'études nécessaires à la révision du SCoT, déduction faite de toutes les subventions attribuées au syndicat par tout autre partenaire financier, et que le SyCoTeB établirait en fin d'études, sur la base des dépenses réelles effectuées y compris les frais correspondant à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre (enquête publique, communication...), le décompte général et définitif et procèderait soit au versement du trop-percu, soit à un appel de fonds pour règlement du solde.

Ainsi, la CCBDP a versé 2 dotations en 2017 et 2018 et le SyCoTeB a reçu le versement de la DGD SCoT rural en 2017, 2018 et 2019 et a bénéficié du FCTVA sur les frais d'étude SCoT : il a donc été inscrit au budget 2020 un trop-perçu qui a été versé à la CCBDP en fin d'exercice pour 58 821,55 €.

Les dépenses ont été pour l'essentiel composées :

En fonctionnement

- des dépenses engagées en moyens humains (2 agents à temps complet et un chargé de mission climaténergie à temps complet en CDD depuis le 17/09/18),
- de fournitures nécessaires au bon fonctionnement du syndicat,
- des dépenses de mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (impression de la Lettre du Plan climat, et de dépliants cadastre solaire),
- de la réalisation d'une étude de potentiel hydrogène,
- du versement d'une subvention à l'association AGTER pour la réalisation de la charte de préservation du
- et des frais relatifs à des services extérieurs (dont le Système d'Information Géographique).

En investissement

- du remboursement de la CCBDP ci-dessus évoqué,
- du solde des dépenses d'études dans le cadre de la révision du SCoT
- du remplacement de matériel informatique.

Les recettes étaient constituées :

En investissement

- du solde d'exécution de la section d'investissement,
- de l'affectation des résultats de l'exercice.
- du FCTVA.

En fonctionnement

- des contributions des EPCI membres du syndicat mixte,
- de la subvention de l'ADEME pour l'animation du Plan Climat,
- de subventions attribuées à la réalisation de l'étude Hydrogène (Région Nouvelle-Aquitaine, Crédit Agricole, Ademe). Il est à noter que l'autofinancement n'est que de 1 120 €.

Le compte administratif de l'exercice 2020 a fait apparaître un excédent de fonctionnement de 26 058,52 € et un déficit d'investissement de 26 577, 26 €.

AR Prefecture

024-20003483**3-ANIMATION_TECHNIQUE**Reçu le 25/11/2021
Publié le 25/11/2021
Christophe ANDRES. Directeur du Synches

Caroline IRAGNE, Secrétaire comptable du Syndicat.

Baptiste SUREAU, Chargé de mission climat-énergie, recruté en CDD depuis le 17 septembre 2018.

La crise sanitaire qui a marqué cette année 2020, a impliqué une adaptation des habitudes de travail de l'équipe.

Le confinement soudain à la mi-mars a imposé à l'équipe de s'organiser dans l'urgence car elle n'avait jusqu'alors jamais organisé le travail à distance : l'ordinateur du secrétariat a été installé au domicile de la secrétaire afin qu'elle puisse continuer à utiliser les logiciels de comptabilité, de paye, de télétransmission. Les échanges par courriel et téléphone sont devenus la règle entre les agents et avec les élus, et les premiers « webinaires » ont commencé à se développer.

Depuis ce premier confinement, une délibération a été votée en septembre 2020 pour organiser le télétravail : les agents le pratiquent a minima 2 jours par semaine sauf nécessité de service.

Les réunions et les formations à distance se sont multipliées en 2020 : l'équipe y participe fréquemment.

4. REVISION DU SCoT

Une approbation en deux temps

La révision du SCoT du Bergeracois, démarrée en 2017, s'est achevée en 2020.

Après 3 ans de travail et plus de 40 réunions de concertation où le détail du SCoT a été présenté et débattu avec les élus, les personnes publiques associées, les personnes publiques consultées et les habitants, le projet de SCoT du Bergeracois, arrêté le 16 janvier 2019 et soumis à enquête publique du 11 juin au 10 juillet 2019, a été approuvé le 22 janvier 2020.

Or, par courrier en date du 2 avril 2020, le Préfet de la Dordogne a suspendu le caractère exécutoire du Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois approuvé au motif que les prescriptions 83, 95 et 101 concernant le traitement des unités foncières en « dent creuse » d'une surface inférieure ou égale à 5 000 m² et des divisions de terrains déjà artificialisés, excluaient ces surfaces du potentiel foncier envisagé pour le développement du territoire.

Alors que le projet de territoire du SCoT approuvé prévoyait à l'horizon 2038/2040 une superficie d'environ 850 ha dédiée à l'habitat pour l'accueil de 15 000 résidents supplémentaires, le Préfet a estimé :

- qu'une superficie de 179 ha supplémentaires serait potentiellement disponible au sein d'unités foncières libres de toute construction (dents creuses inférieures ou égales à 5 000 m²);
- qu'une superficie brute de 640 ha apparaîtrait potentiellement disponible au sein d'unités foncières déjà partiellement bâties mais densifiables. En prenant l'hypothèse simple d'une libération pour moitié de ces surfaces, ce serait 320 ha de surfaces urbanisables additionnelles qui ne seraient pas décomptées.

Au total, environ 500 ha (179 ha + 320 ha) seraient ainsi, par application des dispositions 83, 95 et 101 du DOO, potentiellement mobilisables au sein du périmètre du SCoT et de fait non comptabilisés dans le potentiel foncier envisagé pour le développement à venir du territoire (850 hectares).

Le Préfet a estimé que ces règles, ainsi rédigées, contrevenaient à l'objectif du SCoT du Bergeracois de réduire de 50 % la consommation d'espace et a demandé, en application de l'article L. 143-25 du code de l'urbanisme et sur les prescriptions 83, 95 et 101 du DOO approuvé, de supprimer les règles portant sur les dents creuses (unités foncières en dents creuses inférieures ou égales à 5 000 m²) et de reconsidérer les règles sur les divisions de terrains déjà artificialisés à usage des futurs PLUi.

Le Schéma de Cohérence Territoriale ne pouvait donc devenir exécutoire qu'à l'issue de l'intervention, de la publication et de la transmission aux services de l'Etat des modifications demandées.

Une réunion de concertation a été organisée le 27 mai en présence de Mme la Sous-préfète, du directeur adjoint de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et des membres du bureau syndical. Mme la Sous-Préfète y a indiqué que la position de l'Etat ne changerait pas. Il a toutefois été évoqué la possibilité de pouvoir modifier la rédaction des règles sur les divisions de terrains déjà artificialisés à usage des futurs PLUi.

Puis, une réunion permettant aux membres du bureau syndical d'avoir des précisions sur la méthode de calcul du potentiel de densification employée par les services de la DDT (unités foncières en « dents creuses » et division parcellaire) afin de quantifier les surfaces urbanisables a eu lieu le 11 août. Un technicien de la mission Connaissance des Territoires de la DDT y a présenté de manière détaillée la méthode d'évaluation des enveloppes urbaines et des disponibilités foncières ayant permis l'estimation du potentiel foncier mentionné dans la lettre.

A la suite de ces rencontres, le comité syndical, lors de la séance du 30 septembre 2020, a adopté les modifications demandées par M. le Préfet et approuvé le SCoT du Bergeracois ainsi modifié.

024-200034833-20211123-2021_11_23_7-DE

Regu le 25/11/2021 Publié le 25**51 ENERGIE-CLIMAT TRANS TION ECOLOGIQUE**

Mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

1/ Pilotage de la démarche

Le SyCoTeB est entré dans la phase de pilotage et d'animation du PCAET depuis le 28 novembre 2018. Cette animation passe par la mise en œuvre de rencontres avec une diversité d'acteurs afin de les engager progressivement dans la démarche et diffuser le programme d'action du Plan Climat.

Les organismes suivants ont été rencontrés et/ou accompagnés en 2020 :

- EPCI et communes : Communauté d'Agglomération Bergeracoise, Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord Communauté de Communes Porte Sud Périgord, Bergerac, Cours de Pile, Prigonrieux, Monpazier, Pomport, Issigeac, Marsalès...
- Associations: Colibris Bergerac, Roue Libre, CIRENA, AFAC 24, Coop'Actions, Radio Vallée Bergerac (RVB), AGTER, Ecole des Sciences de Bergerac, Papillons Blancs, L'Attache Rapide...
- Entreprises: GRDF, Engie green, Hôpital de Bergerac, Raisinor France, Crédit agricole, E BIKE PORT, BioBeeBox...
- Autres: chambres consulaires, SDE 24, IVBD, SEM 24, CUMA des éleveurs du Bergeracois, SMD3, Fondation John Bost, EPIDROPT, Office de Tourisme de Bergerac, CAUE, Fabrique des Transitions, Conservatoire des Espaces Naturels Dordogne...

Ces rencontres ont permis de préciser et de rappeler le rôle du SyCoTeB dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat, en particulier son rôle de fédérateur et d'incitateur auprès des maitres d'ouvrage et porteurs de projet. Elles ont également été l'occasion de présenter les appels à projets, les appels à manifestation d'intérêt en cours qui peuvent potentiellement les intéresser.

2/ Communication

Dans le cadre de l'animation du Plan Climat, la mise en place d'actions de communication et de sensibilisation est prioritaire. Voici les actions menées dans ce domaine en 2020 :

- ✓ Mise à jour régulière du site internet du SyCoTeB et animation de la page Facebook « Plan Climat bergeracois »
- ✓ Impression de 4000 exemplaires de la lettre du Plan Climat n°2
- ✓ Mise à jour du SIG « cartographie de projets » avec l'ATD
- ✓ Tenue du stand Plan climat sur le marché de Bergerac
- ✓ Présentation du cadastre solaire sur radio France Bleue Périgord
- ✓ Animation de chroniques sur Radio Vallée Bergerac
 - Avec Pascal Delteil sur le thème du Plan Climat et du cadastre solaire
 - Avec l'association Compagnons Bâtisseurs Nouvelle-Aquitaine sur le thème de l'habitat et de la rénovation énergétique
 - Sur la mobilité, une chronique avec l'association Roue Libre et une avec Jacques Vaillant (entreprise de livraison à vélo JackFlash)
 - Avec Alain Legal, maire de la commune de Faux, au sujet du parc photovoltaïque et des projets communaux
 - Avec la Chambre des Métiers sur les services proposés aux artisans pour réduire leur impact
 - Avec Christine Melet de l'AFAC 24, conseillère en mobilité et réinsertion professionnelle.



Plan Climat Bergeracois

8 septembre 2020 · 🔇

Le Plan Climat du Bergeracois à désormais sa chronique sur la radio RVB. C'est à écouter sur le 96.3 FM tout les mercredis à 9h45 et samedi à 9h10. On y présentera des acteurs de terrains qui s'engagent déjà dans la transition écologique et énergétique!

Les podcasts de chaque chronique seront disponibles sur le site: https://rvb-radio.fr/



024-200034833-20211123-2021_11_23_7-DE

Reçu le 25/1**3**//**Gouvernance** Publié le 25/11/2021

Les missions de seerdination et d'animation du Plan Climat du Bergeracois sont assurées par le SyCoTeB à travers son directeur, le chargé de mission et l'assistante de direction.

Les EPCI membres du SyCoTeB et les communes du territoire sont les principaux partenaires du projet.

Pour cette seconde année de mise en œuvre du PCAET du Bergeracois, compte tenu de la période de confinement, le Comité de pilotage n'a pu se réunir qu'une seule fois, le 18 décembre 2020.

Cependant, un point d'information régulier sur l'avancement du Plan Climat a été effectué lors du bureau du SyCoTeB, qui se réunit en moyenne une fois par mois avec des élus des 3 EPCI membres du syndicat mais aussi lors de comités syndicaux. Par exemple, lors du comité syndical du 25 février 2020, une démonstration de l'utilisation du cadastre solaire a été présentée aux délégués.

4/ Les actions phares de 2020

Les actions phares par grandes thématiques (hors animation et communication)

THEMATIQUES	ACTIONS	DATE	PARTENAIRES
Transversal	Suivi et accompagnement des porteurs de projets Contrat de Transition Ecologique	Année 2020	COPIL CTE (ADEME, Sous-Préfecture, EPCI membres du SyCoTeB)
Energie renouvelable	Signature d'une convention de partenariat pour développer des projets de production d'ENR sur le territoire du SCoT	16/01/2020	SEM 24 Périgord Energies
Energie renouvelable	Organisation d'une réunion sur les économies d'énergie et les EnR pour les TPE/PME	15/09/2020	Chambre des Métiers 24, ECOPRO
Energie renouvelable	Lancement d'une étude du potentiel de déploiement de l'hydrogène à l'échelle du territoire du SCoT	Juillet à décembre 2020	Bureau d'études AJBD
Energie renouvelable	Organisation d'une demi-journée de formation sur la chaleur renouvelable au Buisson	14/10/2020	SDE24, FD CUMA, CD24
Mobilité	Inscription du territoire au challenge mobilité 2020	16 au 22 Septembre 2020	CAB, CCPSP, CCBDP
Urbanisme	Préparation d'une brochure d'information sur le « confort d'été » dans les bâtiments	En cours	CAUE, ATD, SDE24, CAB



• Contrat de Transition Ecologique

Un contrat de transition écologique (CTE) a été signé le 20 décembre 2019 entre la préfecture de la Dordogne, le SyCoTeB porteur du CTE, la communauté d'agglomération bergeracoise (CAB) et les Communautés de communes Bastides Dordogne Périgord et Portes Sud Périgord, dans le but d'assurer la transition écologique du territoire. Il permet aux porteurs de projets de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

024-200034833-20211123-2021_11_23_7-DE

Reçu le 25/11/2021 Publié le 25/11/2021

Recu le 25/11/2021



Le 7 février 2020, le SyCoTeB a participé à une journée d'échanges sur le thème «L'écel pgie dans nos territoires ». Elle s'est tenue à Paris avec les 80 territoires engagés dans un Contrat de Transition Écologique en présence des ministres Elisabeth Borne et Emmanuelle Wargon.

23 actions concrètes ont été inscrites dans le Contrat de Transition Ecologique sur des sujets très variés qui recoupent les grandes thématiques du Plan Climat du Bergeracois. Le SyCoTeB a procédé au suivi et à l'accompagnement des porteurs de projets du Contrat de Transition Ecologique

Des réunions du comité technique, le 23 septembre 2020, et du comité de pilotage, le 8 décembre 2020, ont été organisées pour effectuer un suivi des actions : état d'avancement des projets, difficultés rencontrées, solutions mobilisables dans le cadre du CTE pour lever les points de blocage. Sur les 23 actions inscrites dans le CTE, 12 projets progressent comme prévu, 8 se poursuivent mais ont pris du retard et 3 sont à l'arrêt.

Etude hydrogène

En tant que porteur du plan Climat Air Energie Territorial, le Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois (SyCoTeB) a souhaité explorer la voie de l'hydrogène, vecteur énergétique à fort potentiel, permettant de décarboner l'industrie et la mobilité, secteurs qui consomment près de 51% de l'énergie finale du territoire et représentent 18% des émissions de gaz à effet de serre du territoire pour les transports et 13% pour l'industrie.

Pour cela, il était nécessaire d'évaluer le potentiel de déploiement, à l'échelle du territoire du SCoT, d'infrastructures de production, de stockage et de ravitaillement en hydrogène pour les usages suivants : trains hydrogène sur la ligne Bordeaux-Bergerac-Sarlat, véhicules hydrogène, industries consommatrices d'hydrogène.

C'est pourquoi, en date du 28/11/2019, le comité syndical a autorisé le Président à soumettre ce projet d'étude à candidature à l'appel à manifestation d'intérêt régional « Production innovante de gaz verts, de biocarburants avancés à partir de ressources renouvelables », à lancer un appel d'offres pour cette étude et à inscrire l'action dans le Contrat de Transition Ecologique du Bergeracois.

Le marché à procédure adapté a été préparé et lancé au printemps 2020 et les bureaux d'études AJBD et SPMO ont été retenus.

Le 7 juillet 2020, un premier comité de pilotage a réuni des membres du bureau du SyCoTeB, l'attaché parlementaire du député de la circonscription, et des représentants de nos financeurs - Crédit Agricole Charente Périgord et Région Nouvelle-Aquitaine -(l'ADEME n'avait pas pu être représentée). Le bureau d'études a présenté des éléments de contexte (chiffres-clés, stratégie nationale, état des lieux de la règlementation et méthodologie de l'étude).

Un second comité de pilotage, qui a accueilli en plus des membres précités des techniciens du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne et du Département, a été organisé le 7 décembre 2020. L'étude finale et ses conclusions à savoir, l'état des lieux des flottes de véhicules sur le territoire Bergeracois, les acteurs publics et privés susceptibles d'être intéressés par ce type de mobilité et des scénarii de déploiement, ont été présentés.

Enfin, une réunion de présentation de l'étude et de concertation avec les acteurs de la mobilité sur le territoire a été organisée le 16 décembre.

Projet de charte de préservation du foncier agricole

Dans le cadre de la stratégie foncière régionale, la Région Nouvelle-Aquitaine a souhaité coconstruire avec des territoires la rédaction d'un projet de charte de préservation du foncier agricole. Cette démarche, menée en partenariat avec le SyCoTeB, a démarré en 2019. Elle vise à mettre en place des chartes d'engagement des acteurs en vue de préserver le foncier agricole, répondre aux besoins alimentaires des territoires et contribuer au maintien d'une agriculture diversifiée et de qualité rémunératrice pour les agriculteurs.

Le projet est techniquement mené par l'association AGTER en lien avec AgroParisTech pour la mise en œuvre de l'expérimentation sur le territoire du SCoT du Bergeracois.

Ainsi, le SyCoTeB a accueilli dans ses locaux, un stagiaire élève ingénieur d'AgroParisTech durant 5 mois de septembre 2019 à janvier 2020 pour établir un diagnostic agricole et territorial afin de comprendre les spécificités du territoire, de soulever des problématiques et de dégager les freins et leviers aux démarches de préservation du foncier.

Une réunion de présentation du diagnostic et de concertation a été organisée par le SyCoTeB le 7 janvier 2020 à la CAB. Elle a réuni des membres du bureau syndical, le vice-président d'AGTER, une technicienne de la Région, des représentants de la DDT, de la chambre d'agriculture, de la SAFER, de l'IVBD, de la CAB et d'associations comme Agrobio Périgord, Terre de Liens, la Maison des Paysans, et Pays en graine.

Suite à ce diagnostic, le travail s'est poursuivi en 2020 avec pour objectif de fixer les orientations opérationnelles et adaptées d'une charte d'engagement multi-acteurs qui sera ensuite débattue et signée.

Reçu le 25/11/202

Publié le 25/11/2021

024-200034837-PROJETS SUR LESQUELS LE SYCOTEB EST CONSULTÉ OU ASSOCIÉ

Le SvCoTeB est réqulièrement consulté pour avis sur des documents d'urbanisme (PLUi) ou autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations de projets, etc) des communes et EPCI de son territoire mais aussi sur les documents d'urbanisme de territoires voisins (SCoT, PLUi...). C'est le bureau qui émet ces avis par délégation du comité

Le SyCoTeB est également associé aux procédures d'élaboration ou de révision des documents d'urbanisme de son territoire et au-delà (SCoT, PLUi, SRADDET...).

Il est par ailleurs intégré dans divers groupes de travail.

Association du SyCoTeB dans les procédures relatives aux documents d'urbanisme sur le territoire du SCoT et au-delà

- ✓ Elaboration du PLUi de la communauté de communes Portes Sud Périgord : les 1er et 22 octobre 2020
- ✓ Elaboration du PLUi de la communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord : réunion des personnes publiques associées relative au PADD le 29/01/2020
- PLUi de la communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède : comité de pilotage au sujet du diagnostic le 14/10/2020 à Berbiquières
- ✓ Participation aux ateliers SAGE Dordogne-Atlantique le 14/01/2020 à Libourne

Réunions de travail sur des projets d'aménagements

- avec le service Urbanisme de la CAB : projet de lotissement Prigonrieux (10/02/2020), extension de magasin (13/02/2020).
- avec la commune de Languais : projet d'aménagement du lac (27/11/2020)

Travail en collaboration avec la Délégation du Grand Bergeracois

- ✓ Participation au comité technique Leader (le 25/06), au comité technique Projet alimentaire territorial (le 22/09)
- ✓ Collaboration aux travaux dans le cadre de la Charte « Néo Terra » (feuille de route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique) signée par la Délégation (les 19/10, 04/11)

InterSCoT Régional et Fédération Nationale des SCoT (FNS)

- Participation au club technique de la Fédération nationale des SCoT et au club "Mise en œuvre" dans le cadre de l'InterSCoT
- Participation à l'assemblée générale de la fédération et à différents séminaires ou formations dont :
 - « L'Urbanisme circulaire » le 28/03/2020, « SCoT et changement climatique le 04/05/2020, « SCoT et loi d'orientation des mobilités en Nouvelle-Aquitaine » le 15/10/2020, « L'étalement urbain » (le 30/06), « la modernisation des SCoT » (le 09/07/2020), le « Zéro artificialisation nette » (le 16/11/2020)
 - Séminaire « mise en œuvre des SCoT » le 24/11/2020
 - Comité technique sur l'étude « Mise en œuvre des SCoT » de la FNS le 10/12/2020

Région

- Charte de préservation du foncier agricole
 - réunion de travail le 24/01/2020 et sur site le 27/01/2020
 - réunion de restitution du diagnostic et présentation des enjeux le 03/02/2020
 - réunion de travail en visio le 26/06/2020, en présentiel le 12/11/2020
- Plateformes de la Rénovation Energétique (11/06/2020)

Département

- Comité de pilotage « Atlas départemental des paysages » le 28/01/2020
- Comité de pilotage du Plan Départemental de l'Habitat le 21/02/2020
- Participation au Conseil Permanent de la Transition Energétique et du Climat (COPTEC) Nouvelle-Aquitaine le 09/12/2020
- Conférence des Territoires le 09/09/2020

Interventions, témoignages du SyCoTeB

✓ Association AMORCE : e-Colloque Énergie le 30/06/2020

Association du SyCoTeB sur divers projets et groupes de travail relatifs aux thématiques Energie-climat et Transition écologique

- Collaboration à la "Fabrique des Transitions" avec l'IVBD, notamment pour la préparation d'animations dans le cadre de la « Semaine des Transitions » à organiser en 2021.
- Réunion avec l'ADEME au sujet du PCAET le 11/02/2020
- Participation aux Assises de la Transition énergétique le 29/01/2020 à Bordeaux
- ✓ Groupe de travail « Maison numérique de la biodiversité (les 29/01 et 02/12)

024-200034833-20211123-2021_11_23_7-DE

Reçu le 25/11/20Avis du SyCoTeB sur les documents d'urbanisme

Publié le 25/11/2021
Le SyGoTeB a été sollicité au cours de l'année 2020 pour émettre un avis sur les dossiers suivants :

DEMANDEUR	Communauté d'Agglomération Bergeracoise		
Objet	Avis sur la demande de permis de construire pour la construction d'un bâtiment industriel" commune de Bergerac		
Demande reçue le	20 janvier 2020		
Date avis	17 février 2020		
Nature de l'avis	Avis favorable à la demande de permis de construire pour la construction d'un bâtiment industriel" sur la commune de Bergerac compte tenu de la compatibilité du projet avec le SCoT.		
DEMANDEUR	Communauté d'Agglomération Bergeracoise		
Objet	Avis sur la demande de permis de construire pour la "construction de 49 logements" – commune de Prigonrieux		
Demande reçue le	23 janvier 2020		
Date avis	17 février 2020		
Nature de l'avis	Avis favorable à la demande de permis de construire pour la construction de 49 logements sur la commune de Prigonrieux compte tenu de la compatibilité du projet avec les objectifs prescriptifs du SCoT.		
DEMANDEUR	EPIDROPT		
Objet	Avis PPA sur le projet de SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Dropt après arrêt		
Demande reçue le	19 novembre 2019		
Date avis	17 février 2020		
Nature de l'avis	Avis favorable au projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Dropt compte tenu des enjeux partagés avec le SCoT du Bergeracois.		
DEMANDEUR	Communauté d'Agglomération Bergeracoise		
Objet	Avis sur la demande de permis d'aménager modificatif N°2 « Aménagement d'une zone de loisirs » commune de SAINT LAURENT DES VIGNES		
Demande reçue le	26 mai 2020		
Date avis	11 juin 2020		
Nature de l'avis	Avis favorable à la modification du projet sous réserve de l'entrée en vigueur du SCoT révisé.		

8. COMMUNICATION / CONCERTATION AUTOUR DU SCOT ET DU PLAN CLIMAT

> Communication d'articles via les bulletins des collectivités adhérentes

Des articles sur le SCoT et sur le Plan Climat ont été intégrés à certains bulletins communaux et communautaires ou sur leurs sites internet.

> Publication d'articles par la presse locale

SCoT: « Le schéma de cohérence territoriale approuvé » - Journal Sud Ouest 30/01/2020

PCAET: un article sur le PCAET et le cadastre solaire - Journal « le P'tit Local » août 2020

« Une plateforme afin d'évaluer le potentiel solaire de sa toiture » - Journal Sud Ouest 17/02/2020

> Edition du 2ème numéro de la Lettre du Plan Climat

024-200034833-202111ANNEXE1: TABLE DES DELIBERATIONS 2020 DU COMITE SYNDICAL Reçu le 25/11/2021 Publié le 25/11/2021

DATE	N°	Objet			
22/01/2020	2020-01	Approbation du projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois			
22/01/2020	2020-02	Débat d'orientations budgétaires			
25/02/2020	2020-03	Vote du compte administratif 2019			
25/02/2020	2020-04	Approbation du compte de gestion 2019			
25/02/2020	2020-05	Affectation des résultats			
25/02/2020	2020-06	Adoption du budget primitif 2020			
25/02/2020	2020-07	Commune de Bardou : abandon d'un projet éolien à l'étude mentionné dans le PCAET			
03/09/2020	2020-08	Election du Président			
03/09/2020	2020-09	Détermination du nombre de vice-présidents			
03/09/2020	2020-10	Election du 1er Vice-Président			
03/09/2020	2020-11	Election du 2ème Vice-Président			
03/09/2020	2020-12	Election du 3ème Vice-Président			
03/09/2020	2020-13	Election du 4ème Vice-Président			
03/09/2020	2020-14	Election des membres du bureau			
03/09/2020	2020-15	Régime indemnitaire des élus - indemnité de fonction			
03/09/2020	2020-16	Délégations de pouvoirs du comité syndical au Président			
03/09/2020	2020-17	Avis sur les documents d'urbanisme : délégations du comité syndical au Président et au bureau			
03/09/2020	2020-18	Lieu des réunions syndicales			
03/09/2020	2020-19	Renouvellement ligne de trésorerie			
03/09/2020	2020-20	Désignation des délégués locaux du CNAS			
03/09/2020	2020-21	Approbation du rapport d'activité 2019			
03/09/2020	2020-22	Membres associés au bureau syndical			
30/09/2020	2020-23	Modification du projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois suite à la suspension du caractère exécutoire par le Préfet			
30/09/2020	2020-24	Approbation du projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois			
30/09/2020	2020-25	Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade			
30/09/2020	2020-26	Suppression et création d'emploi - Tableau des effectifs			
30/09/2020	2020-27	Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)			
30/09/2020	2020-28	Mise en place et modalités de mise en œuvre du télétravail au sein du SyCoTeB			
30/09/2020	2020-29	Adhésion du Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois (SyCoTeB) au Syndicat mixte Agence de GEstion et de Développement Informatique (A.GE.D.I).			
16/12/2020	2020-30	Analyse de la connectivité fonctionnelle de la trame forestière et hiérarchisation des ruptures de continuité écologique			
16/12/2020	2020-31	Débat d'orientations budgétaires			
16/12/2020	2020-32	Feuille de route de la mise en œuvre du SCoT			
16/12/2020	2020-33	Installation des commissions de la mise en œuvre : approfondir les orientations du SCoT			
16/12/2020	2020-34	Assurance statutaire du personnel			